

Etaient présents : MP Auger, R. Scelles, C. Msika, O. Zerhouni, O. Brito, S. Vieillard, J. Nordin

▪ **Les conditions d'accueil des « nouveaux » usagers suite à la réunion de la fédération :**

La plateforme est ouverte aux labo Dysco, LINP2 et LICAE.

- Demander une cotisation de 100 euros au lieu des 500 jusqu'à fin décembre pour le laboratoire de Vincent Dru, pour les autres laboratoires, ils ont déjà cotisé pour l'année. L'année prochaine tout le monde paiera 500 euros.
- Envoyer le lien pour les modalités de réservation aux nouveaux membres (Julie).

Pour anticiper une saturation des réservation (taux d'occupation très important pour certaines salles) et anticiper les éventuelles difficultés :

- Il est rappelé que le comité s'usagers est compétent pour connaître de ces difficultés, il faut donc de manière systématique faire remonter à Régine et à Julie les problèmes rencontrés. Il est proposé de créer un relevé de « difficultés ». Julie et Régine réfléchissent à une modalité pour ce cahier de « doléances »
- Il est proposé en accord avec Vincent Dru d'intégrer au planning de réservation la salle d'expérimentation collective du STAPS. Julie demande confirmation auprès de Vincent. Il est proposé d'intégrer également les salles C 405 A et C 405 B au planning de réservation.
- Modifier les règles de réservation. Désormais les salles B, C et E ne pourront être réservées que par demi-journée maximum par chaque expérimentateur.
- Ne réserver la petite salle de réunion qu'en dernier recours. Cette petite salle est modularisable et peut donc servir, si besoin, aux expérimentations individuelles. Ce qui est déjà le cas.
- Prévoir un référent doctorant et un référent EC par salle.

Problème de la représentation des doctorants dans le comité d'usagers. Faire une réunion en septembre pour que les doctorants soient en co-responsabilité sur les salles.

▪ **Permanence de la plateforme** (toujours aucun candidat).

Marine n'a pas été assez sollicitée.

Il est proposé que la gestion de la réservation des salles soit prise en charge par le vacataire.

Les laboratoires doivent réfléchir aux tâches qu'ils pourraient déléguer à la personne qui fait la permanence. Pour l'instant, seul le CREF et ClipsyD l'ont réellement sollicitée.

▪ **Modification de la composition du comité** en fonction de la modification du périmètre de la fédération

Demander à Vincent qu'il délègue quelqu'un de son labo. Cette demande sera faite avec la proposition d'intégration de la salle dans le planning commun

▪ **Achats à prévoir :**

- **Demande au Patrimoine de faire des travaux d'isolation** acoustiques et thermiques dans toutes les salles et surtout sur les salles B, C, D et E

Pour la salle des doctorants et la plateforme, pas d'achat immédiat à prévoir

- **Question diverses**

Le cahier de laboratoire doit être revu. Se renseigner pour savoir quel est le format et le contenu à utiliser. Quelle est la finalité du cahier de laboratoire en SHS ? et déterminer son contenu en fonction. Julie se renseigne.